

principautés de Moldavie et de Valachie fut abordée dans la 6<sup>e</sup> séance. Cette grave question allait devenir, aussitôt après la clôture des Conférences, la  *pierre d'achoppement de la politique française en Orient*. La France dut, en effet, à la question des principautés, un bouleversement complet dans le système de ses alliances et une notable diminution des avantages si laborieusement acquis pendant la guerre de Crimée. S'étant prononcée pour l'union des deux principautés, la France rencontra l'opposition de l'Angleterre, qui considérait l'union des principautés comme une  *atteinte à l'intégrité de l'empire ottoman*. La Russie soutint le point de vue français, le comte de Cavour et Victor-Emmanuel firent de même. En 1859, l'Angleterre revint sur son opposition ; lord Malmesbury, chef du Foreign Office, déclara à Alecsandri, chargé de mission par la Roumanie auprès des cours de France, d'Angleterre et de Sardaigne, que l'Angleterre, pays de liberté, ne pouvait pas empêcher les autres pays de se développer librement et qu'il n'entrait pas dans les vues du gouvernement anglais de combattre les aspirations du peuple roumain.

A Turin, la mission d'Alecsandri fut également couronnée d'un plein succès. On était à la veille de la campagne d'Italie. L'idée d'un prochain mouvement national et unitaire dans ce pays, avait gagné tous les esprits, et la récente union des principautés ne pouvait que rencontrer l'approbation unanime d'un peuple et d'un gouvernement, qui aspiraient eux-mêmes à suivre le plus tôt possible l'exemple donné par les Roumains.

De 1870-1878, les grandes puissances inaugurent de